

## Formation : Les fondamentaux du budget des communes et le budget forêt-bois

– lundi 4 et mercredi 6 octobre 2021 de 9h à 12h30 –

fiche 127 - V\_2021\_06\_2 - fait le 13/08/2021

### A retenir

- ➡ En distanciel, de façon synchrone (classe virtuelle)
- ➡ Ouvert à tous les permanents des Communes forestières

Quel que soit leur angle d'approche (bois construction, bois énergie, commercialisation des bois, foncier, administratif,...), les permanents des Communes forestières se trouvent confrontés à la question du budget de la commune. Cette formation leur permettra dans un premier temps de mieux comprendre comment fonctionne ce budget et comment le lire. Dans un second temps, ils en extrairont les données essentielles pour mieux accompagner les communes dans leur choix pour l'avenir de la forêt (commercialisation des bois, plantation, création de desserte ...)

## PROGRAMME

**Lundi 4 octobre 2021 de 9h à 12h30, en classe virtuelle**

**Formateur : Clément BOUSQUET, CBG territoires**

**Cette matinée de formation comprendra des apports théoriques et des quiz ainsi qu'un exercice. Les supports de formation seront remis en fin de matinée.**

**09h00 - 09h10 : Introduction et présentation du programme et des objectifs**

Accueil sur la plateforme de visioconférence  
Présentation de la répartition de la formation sur la journée  
Présentation de l'ODJ de la matinée

**09h10 - 09h40 : Comprendre comment une collectivité prépare et exécute son budget**

Cerner les grands principes et les enjeux budgétaires de la collectivité  
Comprendre les documents budgétaires (BP, DM, BS, CA,...)  
Connaître le calendrier budgétaire (préparation, vote, ...)  
Déterminer les rôles et responsabilités des acteurs dans le calendrier budgétaire

- 09h40 - 10h25 **Les enjeux d'équilibre budgétaire et l'importance de l'imputation des dépenses**  
Comprendre les règles qui s'appliquent aux collectivités (M14, M57...)  
Les obligations de budget annexe  
Comprendre les imputations des dépenses en investissement ou en fonctionnement et les conséquences en matière d'amortissement  
Faire le bon choix de l'imputation comptable
- 10h25 - 11h10 **Identifier la situation financière d'une commune**  
Comprendre les indicateurs financiers d'une commune
- 11h10 - 11h20 **PAUSE**
- 11h20 - 11h35 **Cerner les enjeux de l'exécution budgétaire : identifier les acteurs, leurs rôles et leurs responsabilités**  
L'ordonnateur  
Le comptable  
La chambre régionale des comptes  
Les régisseurs  
Le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable
- 11h35 - 11h50 **Comprendre les règles d'engagements comptables et juridiques de la dépense**  
Définir les notions de réalisation et d'engagement  
La comptabilité d'engagement  
Le mandatement  
Les restes à réaliser  
Les rattachements  
Les personnes pouvant mandater et engager la dépense  
La forme de l'engagement financier  
La forme de l'engagement juridique  
Le suivi de la comptabilité d'engagement
- 11h50 – 12h20 **Savoir mobiliser et rechercher les aides**  
Comprendre les différents mécanismes et aides de l'Etat (DSIL, DETR, Petites villes de demain)
- 12h20– 12h30 **Conclusion de la matinée**  
Réponse au questionnaire d'évaluation sur la 1<sup>ère</sup> partie et conclusion

## PROGRAMME

**Mercredi 6 octobre 2021 de 9h à 12h30, en classe virtuelle**

**Formatrice : Leslie CONSTANTIN, UR Bourgogne-Franche-Comté**

**Formateur complémentaire : Clément BOUSQUET, CBG Territoires**

**Cette matinée de formation sera réalisée sous la forme d'un exercice pratique, pour permettre de réaliser un budget forêt bois (y compris investissement pour la gestion de la forêt) à partir du budget réel d'une commune. Les supports de formation complémentaires seront remis en fin de matinée.**

09h00 - 09h30

### **Introduction**

Retour sur les questions issues de la formation du lundi 20 septembre  
Présentation de l'ODJ de la matinée et de ses objectifs

09h30 - 10h15

### **Les comptes forêt bois**

Identifier les comptes forêt et bois dans un budget communal

10h15- 11h00

### **Réalisation d'un compte administratif forêt bois et d'un budget forêt bois**

A partir des extraits du grand livre, réaliser un compte administratif forêt bois et un budget forêt bois (et non un budget annexe forestier)  
Appui individuel de la formatrice face aux difficultés rencontrées  
NB : Le budget choisi pour l'exercice comprendra des recettes et dépenses liées à la commercialisation et aux travaux mais aussi des investissements (desserte forestière,..)

11h00 - 11h10

### **PAUSE**

11h10 - 11h 50

### **Restitution**

Retour sur les éléments à prendre en compte  
Questionnement sur l'exercice

11h50 - 12h20

### **Questions subsidiaires**

Questionnement concernant d'autres situations rencontrées par les participants

12h20– 12h30

### **Conclusion de la matinée**

Réponse au questionnaire d'évaluation sur la 2ème partie et conclusion

## INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

<u>Organisme de formation</u>	IFFC – Institut de formation forestière communale (75007 PARIS)
<u>Lieu de la formation</u>	Formation à distance, en visioconférence via Gotomeeting Prévoyez de vous installer dans un lieu avec une bonne connexion
<u>Contact</u>	Isabelle Vergne, chargée de mission formation IFFC <a href="mailto:isabelle.vergne@communesforestieres.org">isabelle.vergne@communesforestieres.org</a> , 06 78 57 34 98 <i>☞ Contacter Isabelle Vergne, pour toute question relative à cette formation, à votre inscription ou à son accès aux personnes en situation de handicap.</i>
<u>Date et horaires</u>	4 et 6 octobre 2021 De 9h00 à 12h30 Accès 15 mn avant l’heure de début.
<u>Durée</u>	7 heures de formation en visioconférence
<u>Coût pour le stagiaire :</u>	La formation est facturée 200 € par participant. L’IFFC est exempté de TVA. La facture sera envoyée à votre structure. Aucun frais annexe ne sera facturé.
<u>Objectif général :</u>	Extraire d’un budget communal des informations concernant la forêt et le bois
<u>Objectifs opérationnels :</u>	A l’issue de la formation, les participants seront capables d’/de : <ul style="list-style-type: none"><li>- cerner les étapes de l’élaboration d’un budget communal et son fonctionnement</li><li>- retrouver les principaux comptes ‘forêt-bois’ dans un grand livre des comptes</li><li>- construire un budget forêt-bois</li></ul>
<u>Evaluation :</u>	La formation fera l’objet d’une évaluation à chaud par le stagiaire
<u>Attestation :</u>	Une attestation de formation sera remise à chaque participant
<u>Formateurs</u>	Leslie CONSTANTIN (chargée de mission développement forestier depuis plus de 10 ans aux Communes forestières Bourgogne Franche-Comté, elle participe au réseau formation et est formée aux techniques d’animation de formation. Elle anime des réunions d’information sur ce thème auprès des élus)

Clément BOUSQUET, a fondé le cabinet CBG Territoires, cabinet en conseil des collectivités locales. Master 2 droit et gestion des finances publiques et master 2 juriste conseil des collectivités territoriales, il anime de nombreuses formations pour les élus sur les enjeux financiers et organisationnels des collectivités locales.

Public visé : Tout salarié des Communes forestières intéressé par la thématique 'budget des Communes'

Pré requis : Aucun, sous réserve d'une acculturation à la problématique forestière

Règlement intérieur, RGPD : Disponible sur demande et sur [http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5\\_3185.php](http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php)

**👉 Pour s'inscrire :**

Contactez directement Isabelle Vergne : [isabelle.vergne@communesforestieres.org](mailto:isabelle.vergne@communesforestieres.org)

➡ Avant le 27 septembre 2021

Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas

En cas d'annulation, les personnes invitées seront informées par mail ou par téléphone.